

NORME INTERNATIONALE 3500

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Bouteilles à CO₂ en acier, sans soudure, pour installations fixes de lutte contre l'incendie à bord des navires

Seamless steel CO₂ cylinders for fixed fire-fighting installations on ships

Première édition — 1976-10-15

CDU 621.642.07 : 669.14-46 : 614.843 : 629.12

Réf. n° : ISO 3500-1976 (F)

Descripteurs : construction navale, matériel d'incendie, extincteur, extincteur fixe, extincteur à anhydride carbonique, réservoir à gaz, produit en acier, spécification, dimension, marquage.

Prix basé sur 2 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3500 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 58, *Bouteilles à gaz*, et a été soumise aux Comités Membres en septembre 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Roumanie
Allemagne	Iran	Royaume-Uni
Australie	Irlande	Suède
Autriche	Israël	Tchécoslovaquie
Belgique	Mexique	Turquie
Bulgarie	Pays-Bas	U.R.S.S.
Finlande	Portugal	Yougoslavie

Les Comités Membres des pays suivants ont désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Canada	Japon	U.S.A.
France	Nouvelle-Zélande	
Italie	Norvège	

Bouteilles à CO₂ en acier, sans soudure, pour installations fixes de lutte contre l'incendie à bord des navires

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie les principales dimensions extérieures, les accessoires, le taux de remplissage et le marquage des bouteilles à CO₂ en acier, sans soudure, utilisées dans les installations de lutte contre l'incendie fixées à bord des navires, afin de faciliter leur interchangeabilité.

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 228, *Filetages au pas du gaz pour raccordements sans joint d'étanchéité dans le filet (1/8 inch à 6 inches).*

ISO/R 408, *Couleurs de sécurité.*

ISO/R 448, *Marquage des bouteilles à gaz industriels pour l'identification de leur contenu.*

ISO 4705, *Bouteilles à gaz en acier, sans soudure – Calcul, fabrication et réception.*¹⁾

3 DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente Norme Internationale, les définitions suivantes sont applicables :

3.1 tare : Masse totale formée par la bouteille vide, la collerette, le robinet et le tube-siphon, exprimée en kilogrammes.

3.2 taux de remplissage admissible : Masse maximale admissible de dioxyde de carbone, en kilogrammes par litre du volume interne de la bouteille.

4 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

4.1 Bouteille

4.1.1 Les dimensions externes de la bouteille doivent être conformes aux valeurs indiquées dans le tableau.

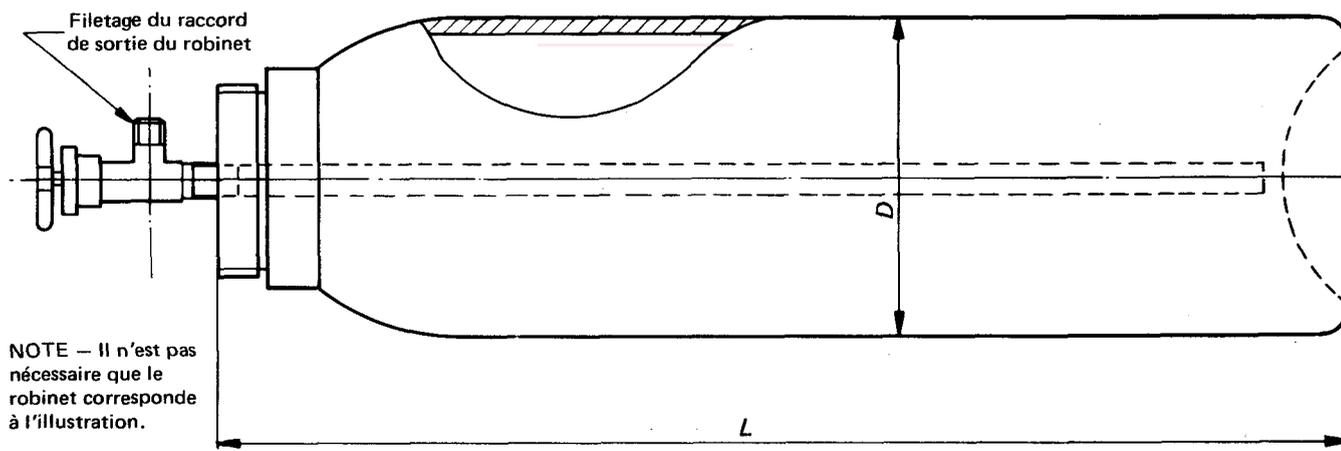


FIGURE — Dimensions de la bouteille

TABLEAU — Caractéristiques générales

Référence	Volume (min.)	Masse maximale admissible de CO ₂ *	Diamètre extérieur** D	Longueur** L
	l	kg	mm	mm
A	45	30	227 à 235	1 263 à 1 420
B	67,5	45	265 à 273	1 395 à 1 562

* La quantité correspondant au remplissage maximal admissible est de 0,67 kg de CO₂ par litre du volume de la bouteille.

** Afin d'obtenir le volume minimal spécifié, il est nécessaire d'établir des gammes à la fois du diamètre extérieur et de la longueur en fonction des variations possibles entraînées par les différents procédés de fabrication intéressés.

1) En préparation.